

**FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE
CPER BOURGOGNE FRANCHE COMTE
2015-2020**

OPERATION (cocher l'opération concernée)

Energies renouvelables

- Solaire thermique
 Solaire photovoltaïque
 Bois énergie
 Hydraulique
 Méthanisation
 Géothermie

Efficacité Energétique

- Animation collective
 Diagnostic énergétique
 Diagnostic Eclairage Public
 Bâtiments performants
 Process performants
 Chaleur fatale

Développement Durable

- Optimisation des flux
 Compostage
 Recyclage
 Economie circulaire
 Déchets
 Qualité de l'air

INTITULE DE L'OPERATION (*objectifs recherchés*)

Type d'action : Etude Investissement / travaux Communication/animation Autres

1. DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

2. LETTRE TYPE DE DEMANDE DE SUBVENTION ET ATTESTATION SUR L'HONNEUR

3. ANNEXE 1 : DESCRIPTION TECHNIQUE DU PROJET

4. ANNEXE 2 : LISTE DES PIECES ADMINISTRATIVES

TOUS LES DOCUMENTS DOIVENT ETRE PRODUITS EN 2 EXEMPLAIRES SOUS FORMAT PAPIER, L'UN DESTINE AU CONSEIL REGIONAL ET L'AUTRE A L'ADEME

SEULE LA TRANSMISSION D'UN DOSSIER COMPLET FERA L'OBJET D'UN EXAMEN DE LA DEMANDE

LE DOSSIER EST A TRANSMETTRE AUX ADRESSES SUIVANTES :

MADAME LA PRESIDENTE DU
 CONSEIL REGIONAL DE
 BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE
 4 square Castan – CS 51857
 25031 BESANCON Cedex

MADAME LA DIRECTRICE REGIONALE DE L'
 ADEME
 44 rue de Belfort
 25000 BESANCON

ET

RESERVE AU SERVICE INSTRUCTEUR :

DOSSIER REÇU LE :

SUIVI PAR :

N° GRAND ANGLE (CRBFC) :

N° ADEME :

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

LE PORTEUR DE PROJET

Raison sociale :

Forme juridique :

Collectivité territoriale Etablissement public GIP/GIE Association

Entreprise (préciser Eurl, Sarl, entreprise individuelle, autre).....

Taille de l'organisme (pour les activités économiques)

MICRO PETITE MOYENNE GRANDE

| | Effectifs | Chiffre d'affaires ou total du bilan |
|--------------------|-----------|---|
| Micro entreprise | <10 | < 2 millions d'€ de CA |
| Petite entreprise | < 50 | <= 10 millions d'€ de CA |
| Moyenne entreprise | <250 | <= 50 millions d'€ (de CA) ou <= 43 millions d'€ (de bilan) |
| Grande entreprise | >= 250 | > 50 millions d'€ de CA |

Activité, objet social :

N° SIRET:

N° NAF/APE :

Régime TVA : Assujetti : OUI NON FCTVA : OUI NON

Représentant légal :

Nom - Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Délégation de signature à :

Responsable à contacter pour le projet, s'il diffère du représentant légal :

Nom - Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

CALENDRIER PREVISIONNEL

L'opération sera réalisée entre le et le.....

Date prévisionnelle d'engagement de la première dépense :

Date prévisionnelle de réception de l'étude / du chantier :

LIEU DE L'OPERATION

Adresse :

Commune : Code postal :

ETUDES

- Audit énergétique
- Simulation thermique dynamique
- Etude de faisabilité
- Etude d'ingénierie
- Système de management environnemental
- Plan climat territorial
- Plan de mobilité ou de déplacement
- Diagnostic territorial des émissions de GES
- Labellisation Cit'ergie
- Autre (préciser) :

.....

ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE (préciser le type de démarche)

.....

BUREAU D'ETUDE CHOISI

Nom :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

COUTS PREVISIONNELS

| Dépenses directement liées au projet | Montant Net* | Montant HT* | Taux de TVA % | Montant HTR* |
|--|--------------|-------------|---------------|--------------|
| Etudes | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| Investissements et maîtrise d'œuvre | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| TOTAL | | | | |

* Les salaires chargés sont en € nets, les autres dépenses éligibles sont présentées hors TVA récupérable (HTR) auprès du Trésor Public ou du FCTVA :

Il appartient au bénéficiaire d'attester et de présenter les dépenses avec le montant HT (pour avoir la base de récupération de la TVA) et le montant HTR (pour avoir le montant de HT + la part de TVA non récupérable propre à l'opération et au bénéficiaire quel que soit son statut fiscal). C'est au bénéficiaire de justifier la part de TVA qu'il ne récupère pas. Ce nouveau mode de présentation rend sans objet la production d'une attestation spécifique de non assujettissement.

Cas particulier du FCTVA, exemple :

Coût HT : 13 880 €
 TVA 20% : 2 776 €
 Coût TTC : 16 656 €
 FCTVA : $16\,656 \times 16,40\% = 2\,732$ €
 Coût HTR : $16\,656 - 2\,732 = 13\,924$ €

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

| RESSOURCES | Montant | % |
|---|---------|---|
| AIDES PUBLIQUES Sollicitées | | |
| | | |
| ADEME | | |
| CONSEIL REGIONAL | | |
| FEDER | | |
| COLLECTIVITES LOCALES et GROUPEMENTS (préciser) | | |
| | | |
| AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS (préciser) | | |
| | | |
| AUTRES (préciser) | | |
| | | |
| AUTRES AIDES | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| AUTRES FINANCEMENTS | | |
| | | |
| EMPRUNTS (préciser taux et durée) | | |
| CREDITS BAILS | | |
| FONDS PROPRES | | |
| AUTRES | | |
| | | |
| TOTAL | | |

Le service instructeur pourra demander les pièces complémentaires qu'il juge nécessaires à l'étude du dossier en application de la circulaire du 13 avril 2007.

Le bénéficiaire s'engage à communiquer sans délai toute aide publique qu'il aurait sollicitée ou reçue, solliciterait ou recevrait pour la réalisation de l'opération concernée.

LETTRÉ TYPE DE DEMANDE DE SUBVENTION ET ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e),

Agissant en qualité de :

Ou de représentant dûment mandaté* de la collectivité locale ou de l'organisme certifié :

- être régulièrement déclaré,
- être en règle à l'égard de la réglementation en vigueur notamment sociale, fiscale et environnementale,
- ne pas encourir de procédure collective**, n'avoir sollicité, pour ce projet, aucune aide autre que celles mentionnées dans le plan de financement (en cas contraire, il sera clairement précisé dans le dossier la nature des actions aidées),
- que l'opération pour laquelle je sollicite une aide financière n'a pas commencé et n'a pas fait l'objet d'un engagement de dépenses (sous quelque forme que ce soit : marché signé, commande signée, devis accepté), avant la date du courrier d'accusé réception autorisant à démarrer les travaux.

Je m'engage à respecter :

- les obligations locales, nationales et communautaires, de passation des marchés publics ou privés, de publicité et d'information,
- le calendrier des réalisations transmis dans la demande jointe,
- les obligations découlant des contrôles communautaires, nationaux ou locaux.

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, le dossier de demande d'aide financière pour mon projet consistant à :

J'ai bien noté que ce dossier ne sera examiné que si tous les documents et renseignements demandés y sont joints.

Fait, le à

Signature :

**Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'organisme, merci de joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.*

***Procédure de sauvegarde ou de redressement judiciaire ou de liquidation judiciaire Ces procédures visent à organiser le règlement des dettes d'une entreprise en cas de cessation de paiement ou à éviter cette situation.*

Attention !

TOUTE FAUSSE DECLARATION EST PASSIBLE DE PEINES D'EMPRISONNEMENT ET D'AMENDES PREVUES PAR LES ARTICLES 441-6 ET 441-7 DU CODE PENAL. LE DROIT D'ACCES AUX INFORMATIONS PREVUES PAR LA LOI N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE A L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTES S'EXERCE AUPRES DU SERVICE OU DE L'ÉTABLISSEMENT AUPRES DUQUEL VOUS AVEZ DEPOSE VOTRE DOSSIER.

ANNEXE 1 : LISTE DES PIÈCES ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES

NB : Ces documents peuvent nous être transmis sous format numérique

POUR TOUS LES PORTEURS DE PROJET EN PLUS DU DOSSIER DUMENT REMPLI ET SIGNE :

- Relevé d'Identité Bancaire ou coordonnées comptable de l'assignataire
- Cahier des charges et devis

POUR LES COLLECTIVITES TERRITORIALES ET LES BAILLEURS SOCIAUX DE STATUT PUBLIC :

- Délibération approuvant le projet et le plan de financement prévisionnel complet et précisant le montant d'aide sollicité à l'ADEME et à la Région.

POUR LES ENTREPRISES ET LES BAILLEURS SOCIAUX DE STATUT PRIVE :

- Extrait K-bis ou inscription au registre ou répertoire concerné (de moins de 3 mois)
- Statuts SAUF pour les entreprises individuelles ou unipersonnelles y compris pour les entreprises en la forme associative
- Date d'inscription au registre du commerce ou des métiers
- Comptes de résultats des trois derniers exercices et production des trois dernières liasses fiscales complètes (pour aides > 45 000 €)

POUR LES ASSOCIATIONS :

- Document précisant les règles fiscales applicables dans la mesure où leurs activités, ou une partie d'entre elles, sont considérées à but lucratif, en application de l'instruction de la Direction Générale des Impôts en date du 15 septembre 1998 avec indication précise de la nature des impôts commerciaux auxquels elles sont assujetties : impôt sur les sociétés contribution économique territoriale (CET), TVA,

Pour bénéficier d'une aide, vous devez :

- Etre à jour de vos démarches auprès du RNA (registre national des associations) - Déposer régulièrement vos bilans comptables sur le site journal officiel - <http://www.journal-officiel.gouv.fr/association/>
- Disposer d'un numéro SIRET (si vous n'en avez pas, il faut le demander à la direction régionale de l'INSEE. Cette démarche est gratuite – <http://www.insee.fr>))

- formulaire CERFA 12156.03

Une notice d'aide au remplissage du formulaire est disponible, par simple clic, en haut à gauche sur la première page du CERFA (notice 51781*01).

- Pour les subventions inférieures à 23 000 euros, les éléments comptables au 31/12/N-1
- Pour les subventions supérieures à 23 000 euros :

→ Les 2 derniers bilans et comptes de résultat approuvés par le CA ou l'assemblée et rapport du commissaire aux comptes s'il y a lieu ;

Dans ce cas l'ADEME, pour analyse financière, vous fera parvenir à réception de votre demande un tableur à compléter basé sur les parties 2. et 3.1. du formulaire CERFA

POUR LES ASSOCIATIONS QUI NE SONT PAS A JOUR AUPRES du RNA et du JO PIECES COMPLEMENTAIRES

Pour une première demande :

1. Les **statuts régulièrement déclarés**, en un seul exemplaire. Si l'association est enregistrée dans le RNA, il n'est pas nécessaire de les joindre.
2. La **liste** des personnes chargées de l'administration de l'association régulièrement déclarée (composition du conseil, du bureau, ...). Il n'est pas nécessaire de la joindre si l'association est enregistrée dans le répertoire national des associations (RNA).
3. Un **relevé d'identité bancaire**, portant une adresse correspondant à celle du n° SIRET.

4. Si le présent dossier n'est pas signé par le représentant légal de l'association, **le pouvoir donné par ce dernier au signataire.**
5. Les comptes approuvés du dernier exercice clos.
6. Le(s) rapport(s) du commissaire aux comptes pour les associations qui en ont désigné un, notamment celles qui ont reçu annuellement plus de 153 000 euros de dons ou plus de 153 000 euros de subventions.
7. Le cas échéant, la référence de la publication sur le site internet des JO des documents ci-dessus. En ce cas, il n'est pas nécessaire de les joindre.
8. Le plus récent rapport d'activité approuvé.

Pour un renouvellement :

1. Un exemplaire des statuts déposés ou approuvés de l'association, **s'ils ont été modifiés depuis le dépôt d'une demande initiale.** Si cette modification a été déclarée à la Préfecture, l'association est enregistrée dans le RNA, ce n'est pas nécessaire ;
2. La **liste** des personnes chargées de l'administration de l'association régulièrement déclarée **si elle a été modifiée.** Ce n'est pas nécessaire si l'association est enregistrée dans le RNA.
3. Un relevé d'identité bancaire de l'association **s'il a changé,** portant une adresse correspondant à celle du n° SIRET.
4. Si le présent dossier n'est pas signé par le représentant légal de l'association, **le pouvoir de ce dernier au signataire.**
5. Les comptes approuvés du dernier exercice clos.
6. Le(s) rapport(s) du commissaire aux comptes pour les associations qui en ont désigné un, notamment celles qui ont reçu annuellement plus de 153 000 euros de dons ou plus de 153 000 euros de subventions.
7. Le cas échéant, la référence de la publication sur le site internet des JO des documents ci-dessus. En ce cas, il n'est pas nécessaire de les joindre.
8. Le plus récent rapport d'activité approuvé, s'il n'a pas déjà été remis à la même autorité publique.